



Elus en commission administrative paritaire locale – CAPL

CAPL (commission administrative paritaire locale)

Organisme où siègent la parité administrative et les représentants du personnel, élus pour un mandat de trois ans, les CAPL sont compétentes en matière d'appel de notation, de mutation locale, de tableau d'avancement et de liste d'aptitudes.

CAPL n°1 Inspecteur des Finances Publiques		Patricia PANATARD Christine ROULIER	ROUEN ROUEN	Tél : 02-32-18-42-63 Tél : 02-35-19-37-69
CAPL n° 2 Contrôleur des Finances Publiques	CP			
	C2	Cyril COUTRIX LE MESNIL ESNARD Hélène MORGAND NEUFCHATEL EN BRAY		Tél : 02-35-80-86-85 Tél : 02-32-97-57-07
CAPL n° 3 Agent administratif des Finances Publiques	AAP 1			
	AA1	Chanel TABERE GRAND-COURONNE		Tél : 02-35-67-87-87
		Gulruh DA COSTA E SILVA ROUEN		Tél : 02-32-18-28-08
		Mélanie SAGHIR Petit Quevilly		Tél : 02-32-81-67-40
AA2	Catherine BONNAIRE Sotteville les Rouen		Tél : 02-32-18-87-82	



Elus en commission administrative paritaire locale – CAPL

CAPL n° 1
Inspecteur des
Impôts